

MON DON POUR LES SÉMINARISTES PAR CHÈQUE

J'APPORTE MA CONTRIBUTION PAR CHÈQUE :
(à l'ordre de l'Association diocésaine de Laval.)
> et je verse :

30€ 50€ 100€ 150 € 200 € autre :€

A compléter part vos soins, merci d'écrire en lettres capitales.

DE LA PART DE :

Mme Mlle M.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

E-mail.....

Je désire recevoir des nouvelles de l'Église par e-mail ? : oui non

Je désire recevoir un reçu fiscal : oui non

Pour tout don inférieur à 10 euros, aucun reçu fiscal ne sera envoyé.

Avez-vous pensé au prélèvement automatique ?

Le prélèvement automatique est un moyen simple de nous aider sans oublier !

Vous trouverez le formulaire de mandat à télécharger sur notre site dans la rubrique «Faire un don».

Vous pouvez aussi nous téléphoner ou nous écrire et nous vous enverrons par courrier le formulaire de mandat de prélèvement.

Merci pour votre générosité

DÉDUCTION FISCALE DE VOTRE DON



66 %
DÉDUCTION
FISCALE

Même avec le passage au prélèvement à la source, votre don à l'Association diocésaine de Laval vous ouvre droit à une réduction fiscale de 66 % de son montant, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi, un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.

Vos données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine de Laval pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant 10 ans. Conformément au « Règlement sur la protection des données personnelles » et de la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Délégué à la protection des données - BP 31225 - 53012 Laval Cedex. Email : dpo@diocesedelaval.fr

NB : L'Association diocésaine de Laval ne vend, ni n'échange les données que vous lui confiez.